Philippe CADILHAC

Notaire associé

SELARL titulaire d'un office notarial

2, rue du Corps Franc Pommiés - BP 10

65230 CASTELNAU-MAGNOAC

E-Mail: philippe.cadilhac@notaires.fr

Successeur de Mes Pierre DHERS et Marie-Hélène MIQUEL-DHERS

MAIRIE SERVICE URBANISME

Téléphone : 05 62 99 80 08 Fax : 05 62 99 81 31

65230 CASTELNAU MAGNOAC

Etude fermée le Lundi

Dossier: A 2021 00104 / CTS HUTTEL / EVANS

CASTELNAU-MAGNOAC, le 04 mai 2021

Madame, Monsieur le Maire,

Je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli, un questionnaire concernant un immeuble situé à CASTELNAU MAGNOAC (65230), et cadastré :

Préfixe	Section	N°	Adresse ou lieudit	Contenance
	AB	0314	12 RUE DE VILLENEUVE	01 a 65 ca
			Contenance totale	01 a 65 ca

Ledit immeuble appartenant à :

Madame Olga HUTTEL demeurant à CLAPIERS (34830), Le Clos, 7 impasse des Lauriers.

Madame Tatiana HUTTEL demeurant à PEGUILHAN (31350), .

Monsieur Jean-Marie HUTTEL demeurant à MONTPELLIER (34000), 150 rue del Boun Souléou.

Madame Catherine HUTTEL demeurant à LATTES (34970), chemin du Mas des Jaumes.

Monsieur Edouard HUTTEL demeurant à BERNADETS DESSUS (65190), 2 chemin de Bonnefont.

Madame Brigitte HUTTEL demeurant à FONSORBES (31470), impasse du Pasticié.

Je vous remercie de bien vouloir me retourner ce questionnaire dûment rempli, ainsi qu'un certificat de numérotage et un certificat d'alignement.

Dans cette attente,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

PIAIRE

Me Philippe CADILHAC



Membre d'une association agréée, le règlement par chéque est accepté IBAN: FR52 4003 1000 0100 0014 5537 S84 - BIC: CDCG FR PP



A retourner à :

Philippe CADILHAC

2 rue du Corps-Franc PommiésB.P. 1065230 CASTELNAU MAGNOAC

Références dossier : A 2021 00104 / - CTS HUTTEL / EVANS

Adresse du bien: CASTELNAU MAGNOAC (65230)

Références cadastrales du bien :

Préfixe	Section	Nº	Adresse ou lieudit	Contenance
	AB	0314	12 RUE DE VILLENEUVE	01 a 65 ca
			Contenance totale	01 a 65 ca

OUI Existe-t-il sur votre commune:	NON
- Un PLAN D'OCCUPATION des SOLS (POS) Si oui, dans quelle zone le bien se situe t'il (entourer la zone SVP)? En zone :U {a, b, c ou y} ou NA, ou NB ou NC ou ND	
- Un PLAN LOCAL DURBANISME (PLU)	
- Une CARTE COMMUNALE (L.124-1 du Code de l'urbanisme) Si oui, dans quelle zone le bien se situe t'il ? - Secteur où les constructions sont autorisées	
OUI	NON
cet immeuble se trouve- t-il inclus dans : - une zone de droit de préemption urbain non renforcé	M
des articles. L.214-1 et suivants du Code de l'urbanisme	Ø
communes ou E.P.C.I. (Etablissement Public de Coopération Intercommunale)	$ \angle $

- une zone d'aménagement différé	X Y Y
- un département soumis à la taxe départementale des espaces naturels sensibles.	<u>□</u>
- une zone de droit de préemption au titre des espaces naturels sensibles départementaux	<u> </u>
- une zone de rénovation urbaine	AN NO PARK
OUI Est-il de plus situé :	NON
- dans une zone de carrières, marnières ou de cavités souterraines	
urbain et paysager (ZPPAUP)	K
et floristique (ZNIEFF)	A
(*) Dans l'affirmative, merci de joindre une copie de l'autorisation	
- dans une zone couverte par un plan de prévention des risques technologiques ou naturels	
Dans l'affirmative (joindre la copie des arrêtés) :	
Quels sont les risques prescrits par le(s) plan(s):	
Quels sont les risques approuvés par le(s) plan(s):	

50 40

- dans un lotissement autorisé avant le 30 juin 1986	∐	\wp
Dans l'affirmative, les formalités prévues par l'art. R.315-44.1 du Code de l'urbanisme ont-elles été accomplies ?	🔲	
Les colotis ont-ils demandé le maintien des règles d'urbanisme spécifiques à ce lotissement ?		
- sur le tracé de la ligne TGV ou LGV (sud Europe atlantique)		
Dans l'affirmative, merci de fournir le plan de situation du tracé.		
	OUI	NON
Cet immeuble fait-il l'objet : - d'un arrêté de péril, d'insalubrité ou d'interdiction d'habiter - d'une servitude d'alignement ou de réserve publique		Ż Z
Cet immeuble est-il contigu :	OUI	NON
- à une parcelle de taillis ou bois appartenant à la Commune	🔲	KIKIKI KIKIKI
	OUI	NON
Cet immeuble est-il desservi: - par une voie publique nationale - par une voie publique départementale - par une voie publique communale - par une voie rurale - par une voie privée		NAKA
Nom de la voie et numéro :		
	OUI	NON
Existe-t-il pour cet immeuble :	OUI	NON
Existe-t-il pour cet immeuble : - des servitudes ou des projets en cours pouvant l'intéresser	OUI	NON
Existe-t-il pour cet immeuble : - des servitudes ou des projets en cours pouvant l'intéresser Dans l'affirmative, lesquels :	OUI	NON
Existe-t-il pour cet immeuble : - des servitudes ou des projets en cours pouvant l'intéresser Dans l'affirmative, lesquels : - des particularités concernant le réseau d'assainissement ou des	OUI .	NON D
Existe-t-il pour cet immeuble : - des servitudes ou des projets en cours pouvant l'intéresser Dans l'affirmative, lesquels : - des particularités concernant le réseau d'assainissement ou des obligations particulières en l'absence d'assainissement public	OUI . .	NON □
Existe-t-il pour cet immeuble : - des servitudes ou des projets en cours pouvant l'intéresser Dans l'affirmative, lesquels : - des particularités concernant le réseau d'assainissement ou des obligations particulières en l'absence d'assainissement public Dans l'affirmative, lesquelles :	OUI .	NON □
Existe-t-il pour cet immeuble : - des servitudes ou des projets en cours pouvant l'intéresser Dans l'affirmative, lesquels : - des particularités concernant le réseau d'assainissement ou des obligations particulières en l'absence d'assainissement public Dans l'affirmative, lesquelles :	OUI	NON D
Existe-t-il pour cet immeuble : - des servitudes ou des projets en cours pouvant l'intéresser Dans l'affirmative, lesquels : - des particularités concernant le réseau d'assainissement ou des obligations particulières en l'absence d'assainissement public Dans l'affirmative, lesquelles : L'immeuble est-il raccordé à :	oui . oui . oui	NON D
Existe-t-il pour cet immeuble : - des servitudes ou des projets en cours pouvant l'intéresser Dans l'affirmative, lesquels : - des particularités concernant le réseau d'assainissement ou des obligations particulières en l'absence d'assainissement public Dans l'affirmative, lesquelles : L'immeuble est-il raccordé à : - un réseau collectif d'assainissement pour les eaux pluviales	OUI .	NON NON O

Pollutions: - la commune a-t-elle connaissance de l'existence d'installations classées et/ou d'éventuelles pollutions pouvant exister sur le terrain et dans le voisinage	¥
Dans l'affirmative, lesquelles :	
Secteur d'information sur les sols :	
Le terrain est-il concerné par un projet de création de secteurs OUI	NON
d'information des sols	abla
Le terrain est-il situé dans un secteur d'information des sols	$ \sqrt{2} $
Dans l'affirmative, merci de joindre la copie de l'arrêté préfectoral	
OUI	NON
Existe-t-il un arrêté préfectoral concernant les Termites ?	Ø
L'immeuble est-il situé dans un secteur contaminé ou susceptible d'être contaminé par la Mérule	Þ
L'immeuble est-il contaminé par la Mérule ?	otan
Servitudes administratives et contraintes diverses :	
Cet immeuble fait-il l'objet d'autres servitudes administratives et OUI	NON
contraintes diverses	Ø
(fournir les plans le cas échéant et la copie des arrêtés)	
Si oui, lesquelles?	
OUI	NON
Fiscalité des terrains à bâtir :	
- le terrain est-il classé en zone constructible depuis plus de 18 ans	羿
- le Conseil municipal a-t-il pris une délibération instituant une taxe sur la vente des terrains à bâtir (article 1529 du C.G.I.)	[2]
Dans l'affirmative, merci de joindre une copie de la délibération	'
- le terrain a-t-il fait l'objet d'un classement postérieurement au 13 janvier 2010 par un plan local d'urbanisme ou par un autre document	

d'urbanisme, en zone urbaine ou à urbaniser ouverte à l'urbanisation ou par une carte communale dans une zone où les constructions sont autorisées (article 1605 nonies du C.G.I.)	
Dans l'affirmative, merci de joindre une copie de la délibération	

Fait à: Bookelnou - Magnoac

Le: 6 mai 2021

Signature et cachet de la Mairie

Membre d'une association agréée, le règlement par chèque est accepté • N° TVA FR 13 334 883 253





Castelnau-Magnoac, le 6 mai 2021

Maître Philippe CADILHAC Notaire associé 2, rue du Corp Franc Pommiès 65230 Castelnau-Magnoac

Maître,

En réponse à vos demandes concernant le bien cadastré section AB 314 sis au 12, rue de Villeneuve à Castelnau-Magnoac (Castelnau-Magnoac) et appartenant à Madame Olga HUTTEL demeurant à CLAPIER (34830), Le Clos, 7 impasse des Lauriers. Madame Tatiana HUTTEL demeurant à PÉGUILLAN (31350),

Monsieur Jean-Marie HUTTEL demeurant à MONTPELLIER (34000), 150 rue del Boun Souléon

Madame Catherine HUTTEL demeurant à LATTES (34970), Chemin du Mas des Jaumes Monsieur Edouard HUTTEL demeurant à BERNADETS DESSUS (65190), 2 Chemin de Bonnefont

Madame Brigitte HUTTEL demeurant à FONSORBES (31470), impasse du Pasticié.

je vous informe des éléments suivants :

- Ce bien est numéroté 12, Rue de Villeneuve
- Il n'est soumis à aucun plan d'alignement communal.
- Il ne fait l'objet d'aucun arrêté de péril, d'aucune d'déclaration d'insalubrité

Vous souhaitant bonne réception de ma réponse,

Je vous prie d'agréer Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Le Maire

Bernard VERDIER